



SESSION PLENIERE DU 13 DECEMBRE 2022
AVIS SUR LA STRATÉGIE RÉGIONALE EN
FAVEUR DU DIALOGUE SCIENCES -
SOCIÉTÉ

Le Conseil Régional a présenté sa stratégie régionale en faveur du dialogue sciences-société

La CGT a voté l'avis du CESER dont elle partage globalement les remarques, tout en regrettant les conditions de réalisation de cet avis, dans la précipitation et en groupe restreint.

Compétente depuis 2013 dans l'animation et la coordination de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CSTI), la Région présente une nouvelle stratégie régionale en faveur du dialogue sciences-société pour la période 2023-2028.

[L'AVIS DU CESER \(disponible ici\)](#)

Le CESER se félicite de retrouver dans la stratégie de la Région un grand nombre des préconisations qu'il avait émises dans sa contribution d'octobre 2022. Il souligne l'attention qui doit être portée aux publics faiblement touchés par les actions de CSTI pour des raisons variées : socioculturelles, géographiques et sanitaires.

Le CESER souligne également la qualité du bilan que la Région fait de la stratégie 2018 2022.

CE QU'A DIT LA CGT : INTERVENTION DE DIANE OBLE LUE PAR CHRISTOPHE BESNARD

La CGT ne s'associe pas à l'avis sur la remarque du travail serein du CESER sur la CSTI. **Cette contribution a été faite dans l'urgence et en groupe restreint.** Nous rappelons notre opposition au développement généralisé des groupes de travail au sein du CESER, au détriment du travail collectif et partagé au sein des commissions.

Concernant le bilan de la CSTI, la CGT note que des axes d'améliorations sont attendus en matière de diffusion de la science, tant auprès du public jeune que des publics éloignés ainsi que sur la prise en compte de la science par les décideurs politiques.

La CGT fait 3 remarques sur les fils rouges de la stratégie dialogue Sciences/société :

- Sur l'égalité **femmes/hommes** et sur les métiers scientifiques et techniques, la CGT réitère que cela ne peut être décorrélé de la question de l'égalité salariale et de l'encouragement des femmes à poursuivre des études longues. Les femmes, notamment les chercheuses subissent plus la précarité que les hommes. L'évolution de carrière est souvent brimée par la charge familiale que subissent aujourd'hui encore plus les femmes que les hommes.
- Concernant **l'attractivité des métiers** scientifiques techniques et industriels, la CGT réitère que cela ne peut pas être déconnecté de la nécessité de revaloriser ces métiers, du chercheur ou de la chercheuse jusqu'au technicien ou à la technicienne.
- Sur **l'esprit critique**, la CGT y voit la possibilité d'une remise en cause du système capitaliste, remise en cause nécessaire pour répondre à l'urgence sociale et écologique.

Si la CGT est en accord avec une partie des priorités de la stratégie dialogue sciences et société, elle émet des doutes sur sa mise en œuvre. Par exemple :

- Sur le **rapprochement Rectorat/ ESR**. Le manque de moyens humains va-t-il permettre à ces personnels, Enseignants, Enseignants-chercheurs, chercheurs, d'assurer une mission supplémentaire de médiation et de diffusion ?
- Autre exemple, concernant les **outils**. La multiplication d'outils dématérialisés de diffusion de type plateformes... permettra-t-elle de diffuser la science auprès des publics les plus éloignés ? Et comment et sur quels critères vont s'opérer le choix des citoyens participants ?

Enfin, la CGT réitère que le rapprochement décideurs publics, scientifiques passe par une meilleure reconnaissance du doctorat dans la fonction publique et dans les entreprises. En matière de gouvernance, elle rappelle que les acteurs ont besoin de fonds pérennes.

La CGT votera l'avis et remercie le rapporteur et le chargé d'études.

VOTES : l'avis a été adopté à par 70 voix pour, 2 abstentions et 1 contre.

Diane Oble a participé pour la CGT à la rédaction de cet avis
Courriel : cgtpaysdeloire@wanadoo.fr / tel 02.41.20.03.21